Rue Jean-Jaurès : modification de circulation définitive à partir du 1er janvier 2024

MODIFICATION DÉFINITIVE DE CIRCULATION RUE JEAN-JAURES

L'expérimentation de modification de la circulation menée pendant plus de deux mois dans la rue Jean-Jaurès ayant permis de fluidifier la circulation, celle-ci devient pérenne et définitive à compter du 1er janvier 2024.

Du dimanche 15 octobre et jusqu'au 31 décembre 2023, depuis le Chemin Herbu (en venant de la zone commerciale Leclerc), la circulation avait été modifiée pour se faire à l'intérieur du parking de la gare à la hauteur de la Sente du Pont des écluses, sur ce dernier tronçon, pour rejoindre la sortie en direction de la rue du 8 mai 1945.
Le sens de circulation de la rue Jean-Jaurès reste quant à lui inchangé depuis la rue du 8 mai 1945 vers l'entrée du parking de la gare, en direction du Chemin Herbu (direction zone commerciale).

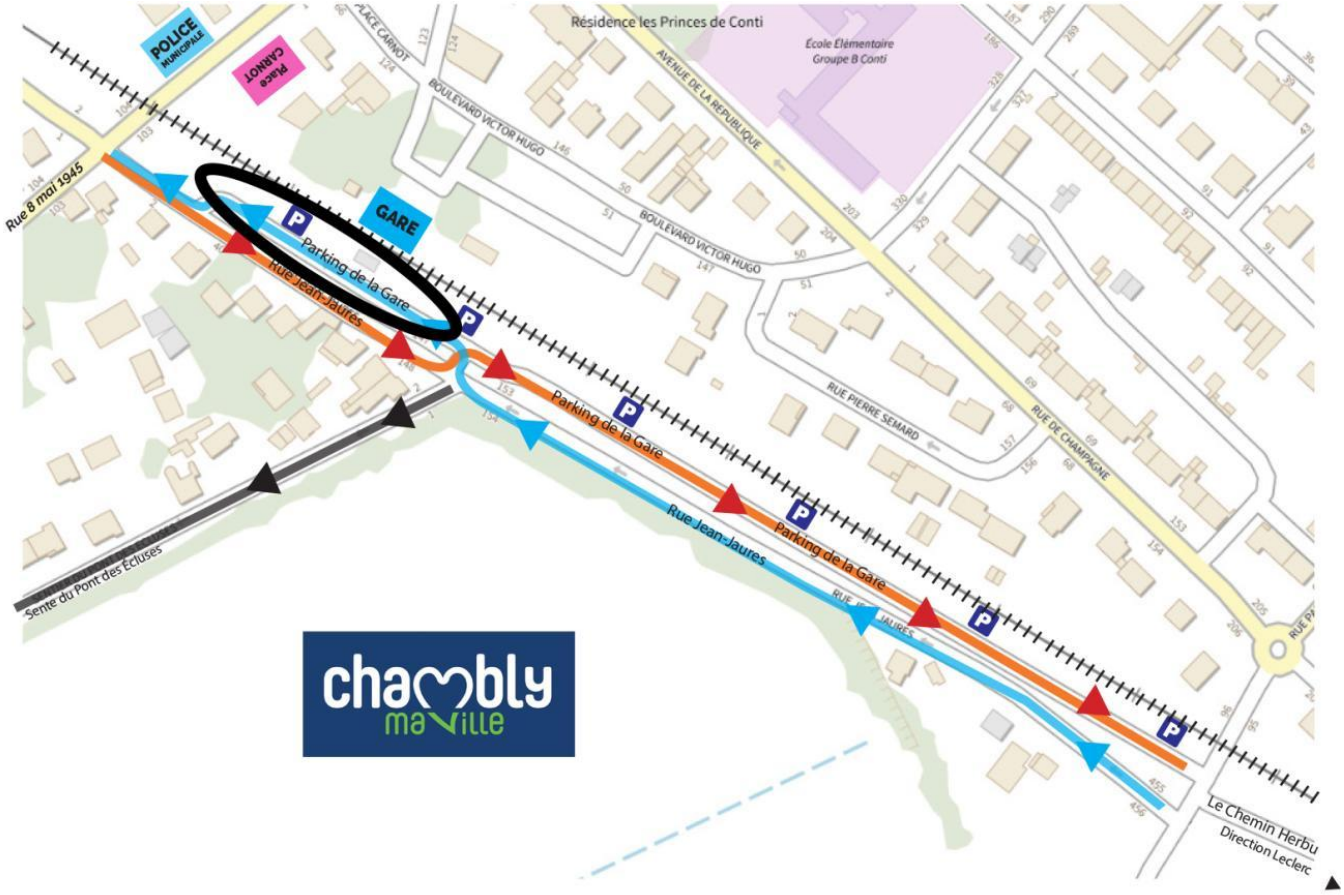

Publié le 13 octobre 2023